

Bachelier en enseignement section 2

| | | | |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be |
| HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| D1207 Fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines | | | |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code | PEDE1B27SCIHU | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | XEDB1270 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 3 C | Volume horaire | 45 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Samir ABI (samir.abi@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)</p> | | |
| Coefficient de pondération | 30 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE.

Pour la formation géographique :

- D'identifier, de caractériser et de comparer des occupations du sol à travers l'observation de paysages à travers des représentations de l'espace.
- De caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques et humains qui structurent le territoire belge ;
- De situer, localiser et/ou orienter un lieu ou un fait par rapport aux repères spatiaux.
- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires.

Pour la formation historique :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

Pour la formation économique et sociale :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|----------------|---------------------------------|------------|
| PEDE1B27SCIHUA | Formation historique | 15 h / 1 C |
| PEDE1B27SCIHUB | Formation géographique | 15 h / 1 C |
| PEDE1B27SCIHUC | Formation économique et sociale | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|----------------|---------------------------------|----|
| PEDE1B27SCIHUA | Formation historique | 10 |
| PEDE1B27SCIHUB | Formation géographique | 10 |
| PEDE1B27SCIHUC | Formation économique et sociale | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Trois épreuves disciplinaires distinctes portant respectivement sur les volets des formations historique, géographique, économique et sociale.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation historique | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 14_PEDE1B27SCIHUA | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | MEDB1271 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'apprentissage des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner l'histoire à l'école primaire. Il a pour but d'amener les étudiants à :

- Maîtriser les contenus d'apprentissage de la formation historique en P3-P4.
- Exercer et s'approprier les méthodes spécifiques à l'histoire en tant que science humaine.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage mis en oeuvre durant le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité contribue au développement des compétences et des capacités suivantes :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique, développés dans l'unité d'enseignement ou adaptés à des situations nouvelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et utilisation du cadre de référence (programme).
- Critique documentaire.
- Outils de structuration du temps.
- Evolution des modes de vie sur 100 ans.
- Evolution de l'accès à l'instruction et aux savoirs dans nos régions.

Démarches d'apprentissage

- Durant les cours : exposés magistraux, travaux de groupe, mises en situation, exercices...
- Travail en autonomie : lecture d'articles, recherches documentaires, devoirs...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
- *Feedback* lors des travaux de groupe ou individuels.
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).

Sources et références

- SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.
- WARZEE, J. (2009). *Guide des savoir-faire*. Averbode.
- MEUNIER, C. et SALA, C. (2019). *Enseigner l'Histoire et la Géographie à l'école primaire* (2^e éd.). Dunod.
- PATART, C. (2022). *Petit Atlas d'Histoire* (2e éd.). de boeck.

L'achat des ouvrages de référence n'est pas obligatoire. Les étudiants trouveront de nombreuses références à la bibliothèque de l'école.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un

nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation géographique | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 14_PEDE1B27SCIHUB | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | MEDB1272 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Véronique HORVATH (horvathv@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner la géographie en portant le focus sur des éléments spécifiques à la S2.

Identification des contenus, en P3 / P4, nécessaires à l'enseignement de la géographie ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en oeuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'UE, l'étudiant est à même :

- de situer un fait ou un phénomène spatial en mobilisant le vocabulaire adéquat et des repères spatiaux pertinents.
- sur la base de différentes représentations de l'espace, de caractériser l'occupation du sol sur un territoire en utilisant les outils et les notions de la discipline.
- de sélectionner des représentations de l'espace pertinentes pour analyser un phénomène géographique.
- de caractériser / comparer l'organisation de territoires en mettant en évidence les spécificités des espaces qui les composent.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

P3 /P4

Représentation de l'espace: photographie, carte.

Repères spatiaux: rose des vents, boussole.

Milieu naturel: types de paysage naturel, relief, hydrographie.

Milieu humanisé: types, fonctions, paysages caractéristiques de la Belgique.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux et interactifs avec exercices pratiques individuels, et, ou, en groupes.
Prise de notes par l'étudiant pour compléter le syllabus.

Dispositifs d'aide à la réussite

Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
Feedback lors des travaux de groupe ou individuels.
Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).

Sources et références

Fédération wallonie bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).
SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.
Centre de documentation HELHa Mons, manuels scolaires destinés à l'enseignement de la géographie à l'école primaire, exemples: Eveil&Moi, Empreinte,....
MEUNIER, C. et SALA, C. (2019). Enseigner l'Histoire et la Géographie à l'école primaire (2e éd.). Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours sur Connected + PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.
Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Formation économique et sociale | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code | 14_PEDE1B27SCIHUC | Caractère | Obligatoire |
| Nouveau Code | MEDB1273 | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'apprentissage des fondements disciplinaires et didactiques pour la formation économique et sociale à l'école primaire.

Il a pour but d'amener les étudiants à :

- Maîtriser les contenus d'apprentissage de la formation économique et sociale en P3-P4.
- Exercer et s'approprier les méthodes spécifiques à la formation économique et sociales en tant que sciences humaines.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage mis en oeuvre durant le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité contribue au développement des compétences et des capacités suivantes :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiants sera capable :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et utilisation du cadre de référence (programme).
- Les mécanismes de la communication et de la publicité commerciale (consommation - communication - publicité).
- Le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale et du ménage dans la vie économique (famille : acteur social/acteur économique - transmission intergénérationnelle).

Démarches d'apprentissage

- Durant les cours : exposés magistraux, travaux de groupe, mises en situation, exercices...

- Travail en autonomie : lecture d'articles, recherches documentaires, devoirs...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation présentées au premier cours et en ligne sur ConnectED.
- Supports et notes déposés sur ConnectED après chaque cours.
- *Feedback* lors des travaux de groupe ou individuels.
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Entretiens individuels à la demande des étudiants (prise de RDV par mail).

Sources et références

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.

L'achat des ouvrages de référence n'est pas obligatoire. Les étudiants trouveront de nombreuses références à la bibliothèque de l'école.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un examen écrit pour chacune des 3 AA.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s).

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou

de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).